



#PositiveProduction™

10 décembre 2018

## Communiqué de presse

**DE SANGOSSE lance ESCALATOR®**, une solution inédite pour lutter contre les maladies du bois en vigne.

Chaque année, les maladies du bois (MDB) sont à l'origine d'une perte sèche de 1 milliard d'euros sur l'ensemble du territoire viticole. Réunissant plusieurs types de maladies l'Esca, le BDA (Black Dead Arm) et l'Eutypiose, ce fléau n'épargne aucun cépage, pouvant toucher jusqu'à 14 % des vignobles selon les années

Maladie connue depuis des siècles, l'Esca dévaste les vignes sous la forme d'un complexe de champignons parasites pénétrant les plaies de la vigne. Ce pathogène dessèche la vigne au niveau des feuilles et du bois. Le feuillage prend alors une coloration internervaire jaune ou rouge selon le cépage. Le bois se nécrose sur sa partie centrale. L'Esca, selon sa forme, conduit à plus ou moins long terme à la mort du cep, nécessitant son remplacement dans la parcelle. Tous les outils sont nécessaires pour limiter l'expansion des MDB : de la prophylaxie (conduite peu traumatisante, taille peu mutilante...) aux mesures curatives (arrachage, curetage...).

**ESCALATOR®** par son activité préventive renforce l'efficacité de la stratégie de lutte globale. Il agit comme un bouclier sur les plaies. Les pathogènes ne pénètrent pas dans le bois, celui-ci est protégé.

Associant 2 souches de Trichoderma : asperellum et gamsii, **ESCALATOR®** s'installe rapidement et protège efficacement durant toute la période de contamination. Il s'intègre facilement dans la stratégie contre les maladies du bois et s'applique 1 fois par an à la dose de 1 kg/ha dès la taille et jusqu'aux premiers signes de reprise végétative avec le matériel de pulvérisation habituel du viticulteur.

## **DE SANGOSSE #POSITIVEPRODUCTION accompagne les viticulteurs pour le diagnostic de l'Esca à la parcelle**

Pendant les 5 premières années, pour chaque parcelle traitée avec **ESCALATOR®**, une cartographie au rang près des pieds présentant des symptômes d'Esca est proposée. Les vignes sont survolées à l'aide d'un drone qui réalise une capture d'image d'une précision de 2 mm par pixel. Grâce à un algorithme unique élaboré par notre partenaire Chouette les images sont analysées pour détecter au rang près les ceps présentant des symptômes forme lente d'Esca.

### **Liens utiles :**

#### **Info complémentaire sur ESCALATOR**

<http://www.desangosse.fr/actualite/vigne-contre-l-esca-une-nouvelle-solution-de-biocontraole-escalator-i>

#### **Télécharger la notice ESCALATOR**

<http://www.desangosse.fr/produits/n-u-1-3463450050303.pdf>

#### **À propos de DE SANGOSSE #POSITIVEPRODUCTION**

Chez DE SANGOSSE, la connaissance fine du monde agricole permet de proposer aux professionnels **un projet d'avenir qui leur parle et qui répond à leurs besoins**, à leurs préoccupations quotidiennes, ainsi qu'aux attentes sociétales.

#### **Info complémentaire #PositiveProduction**

<https://www.youtube.com/watch?v=pRVhkHhlt6Q>

ESCALATOR® : AMM N° 2180120. Composition : Trichoderma asperellum ICC012 20 g/kg et Trichoderma gamsii ICC080 20 g/kg. Classement : non classé.

®Marque déposée DE SANGOSSE. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 Euros. 300 163 896 RCS Agen. N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse (France). Tél : 05 53 69 36 30. Fax : 05 53 66 30 65. Agrément n° AQ01561. Distribution de produits phytopharmaceutiques à usages professionnels

---

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**